CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis, introduite le 27 avril 2021 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'modifiant diverses dispositions relatives aux options de base groupées « puériculture » et « aspirant/aspirante en nursing » du troisième degré de qualification de l'enseignement secondaire ainsi qu'à la 7ème année d'enseignement secondaire professionnel conduisant à l'obtention du certificat de qualification de puériculteur/puéricultrice', a été rayée du rôle le 5 mai 2021 à la demande de la Ministre de l'Éducation de la Communauté française.

‡LW-AFFVIABDF-GJCJEVT‡